

FAUT-IL OUVRIR TOUS LES MAGASINS LE DIMANCHE ?

Plus de la moitié des Français se déclarent favorables à l'ouverture des magasins le dimanche, mais jusqu'à présent une loi datant de 1906 l'interdit, sauf pour les petits commerces de proximité (boulangeries, boucheries, fleuristes) qui peuvent ouvrir, mais seulement le matin. Dans les centres commerciaux, l'ouverture dominicale n'est permise que cinq dimanches par an, dont les trois dimanches avant Noël.

Une nouvelle loi, élargissant les possibilités d'ouverture aux magasins des grandes zones commerciales de certaines agglomérations (Paris, Lille, Marseille) et aux zones touristiques, vient d'être publiée. Pour les autres, les restrictions demeurent. Mais jusqu'à quand ?

Ceux qui veulent que la nouvelle loi s'applique partout affirment que le service serait meilleur pour les clients si les achats s'étalaient sur le week-end entier : il y aurait moins d'affluence et plus de places pour les voitures. De plus, l'ouverture des commerces le dimanche offrirait de la distraction aux familles.

Pour les opposants, ouvrir le dimanche entraînera une hausse des prix : salaires des employés et frais de fonctionnement des magasins seront plus élevés. En plus, la clientèle qui fera ses achats le dimanche ne reviendra pas en semaine. Alors pourquoi mettre en danger les petits commerces ?

